

L'an deux mil vingt, le 30 juillet à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de la commune d'ESCOUSSANS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine BERTIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juillet 2020.

Etaient présents : Mesdames Catherine BERTIN, Laurence DOS SANTOS, Nathalie FAUGERE, Sabine GUTIERREZ, Amélia LENOIR, Céline MILLET, Messieurs Fabrice PLOT, Sébastien HAUTOT.

Absente représentée : Sabine GUTIERREZ par Laurence DOS SANTOS, Laurent SAÏBOU par Céline MILLET.

Absent : Jérôme TAINGUY, Emilie LAFORGUE.

Secrétaire de Séance : Fabrice PLOT.

Début de la séance : 18h45.

Madame le Maire demande que la délibération pour l'instauration d'un droit de préemption sur la commune soit retirée puisque les héritiers de la maison des vendangeurs gardent ce bien pour que la commune puisse l'acquérir pour 35 000 € malgré une proposition ferme d'une personne extérieure de 40 000 €. Les frais de notaire sont estimés à environ 1 900 €. La demande est acceptée à l'unanimité.

<p align="center">DÉLIBÉRATION 2020-31 : PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN BIEN SUR LA COMMUNE</p>
--

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1311-13,

CONSIDERANT le souhait de la commune de procéder à l'acquisition d'un bien immobilier bâti, sis 4 Le Bourg, cadastré section A numéro 832, d'une superficie de 591 m², propriété indivise de Madame DELOUBIS Marie Geneviève,

CONSIDERANT que le projet d'opération immobilière porte sur l'acquisition à l'amiable de ce bien conformément au 2ème de l'article L.1311-10 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la proposition des héritiers de Madame DELOUBIS de céder à la commune ce bien immobilier au prix de 35 000 €.

Aussi, il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition du bien immobilier cadastré section A numéro 832 dans les conditions décrites, au prix de 35 000 € hors frais notariés ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition du bien immobilier susvisé et à procéder à cette acquisition par acte notarié ;
- d'autoriser Madame le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles ;
- d'autoriser Madame le Maire de prévoir le montant de l'acquisition et des frais notariés au budget 2020 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les propositions ci-dessus.

Nbre de conseillers en exercice : 11	Présents : 07	Votants : 09
Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2020-32 : AFFECTATION DU RÉSULTAT POUR LE BUDGET 2020

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	Excédent :	85 862.13 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	87 787.36 €
Résultat de clôture à affecter :	Excédent :	173 649.49 €

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice : ...	Excédent :	221 289.45 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur :	Excédent :	79 744.74 €
Résultat comptable cumulé :	Excédent :	301 034.19 €

→ Affectation du résultat de la section de fonctionnement - Résultat excédentaire

R 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé.....
00 000.00 €

→ Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde d'exécution N - 1	Solde d'exécution N - 1
D002 : 0	R002 : 173 649.49 €	D001 : 0	R001 : 301 034.19 €
			Excédent fonctionnement capitalisé
			R1068 : 00 000.00 €

Nbre de conseillers en exercice : 11	Présents : 07	Votants : 09
Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00

DÉLIBÉRATION 2020-33 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020

Madame le Maire propose de définir les montants des subventions versées aux diverses associations. Après lecture des demandes, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions ci-dessous.

Mesdames Nathalie FAUGERE et Amélia LENOIR faisant parties d'une association, se sont abstenues.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser les subventions comme suit :

Tennis Club des Hauts-Benauges.....	400.00 €
Comité des fêtes d'Escoussans.....	800.00 €
Chasse A.C.C.A. Escoussans.....	400.00 €
Centre Terre.....	100.00 €
Entre 2 Danses.....	400.00 €
AMAD.....	200.00 €
ADELFA.....	100.00 €

Nbre de conseillers en exercice : 11	Présents : 07	Votants : 07
Pour : 07	Contre : 00	Abstention : 02

DÉLIBÉRATION 2020-34 : VOTE DU BUDGET 2020

L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

-au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement

- au niveau des chapitres pour la section investissement avec opérations listées.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est « néant ». Le présent budget a été voté avec reprise des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	90 850,00	0,00	70 750,00	70 750,00	70 750,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	39 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	7 073,00	0,00	7 073,00	7 073,00	7 073,00
65	Autres charges de gestion courante	106 135,41	0,00	100 504,54	100 504,54	100 504,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		243 058,41	0,00	213 327,54	213 327,54	213 327,54
66	Charges financières	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
66	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	11 330,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		261 888,41	0,00	242 827,54	242 827,54	242 827,54
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		261 888,41	0,00	342 827,54	342 827,54	342 827,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	342 827,54
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	212,00	212,00	212,00
73	Impôts et taxes	116 500,00	0,00	77 334,00	77 334,00	77 334,00
74	Dotations et participations	50 000,00	0,00	82 343,00	82 343,00	82 343,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	9 090,00	9 090,00	9 090,00
Total des recettes de gestion courante		173 500,00	0,00	168 979,00	168 979,00	168 979,00
76	Produits financiers	1,05	0,00	1,05	1,05	1,05
77	Produits exceptionnels	600,00	0,00	198,00	198,00	196,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		174 101,05	0,00	169 178,05	169 178,05	169 178,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		174 101,05	0,00	169 178,05	169 178,05	169 178,05

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	173 649,49
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	342 827,54

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 342 827.54 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		680 311,97	315 624,03	266 171,26	266 171,26	581 795,29
Total des dépenses d'équipement		680 311,97	315 624,03	266 171,26	266 171,26	581 795,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 180,00	0,00	61 387,67	61 387,67	61 367,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		27 180,00	0,00	61 387,67	61 387,67	61 387,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		707 491,97	315 624,03	327 558,93	327 558,93	643 182,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		707 491,97	315 624,03	327 558,93	327 558,93	643 182,96

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 182,96

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	104 217,23	0,00	228 000,00	228 000,00	228 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		514 217,23	0,00	228 000,00	228 000,00	228 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	12 750,00	0,00	14 148,77	14 148,77	14 148,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		113 530,00	0,00	14 148,77	14 148,77	14 148,77
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		627 747,23	0,00	242 148,77	242 148,77	242 148,77
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		627 747,23	0,00	342 148,77	342 148,77	342 148,77

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	301 034,19
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	643 182,96

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 643 182.96 €.

Nbre de conseillers en exercice : 11	Présents : 07	Votants : 09
Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00

Questions diverses :

Subventions aux associations :

- une demande de subvention a été faite par l'association « le Bouchon dans l'Oeuille » (pêche). Compte tenu de l'impact écologique du travail de cette association, une subvention pourra être envisagée pour le prochain budget 2021.
- l'association de parents d'élève les « Liliputiens » (parents d'élèves) a transmis une présentation de l'association, mais n'y a pas associé de demande de subvention. Ces associations apportant beaucoup aux administrés de la commune, une subvention, sur demande, est envisagée pour le prochain budget 2021.

CAB Tranche 2 : Monsieur RENAUD, d'Azimut Ingénierie est venu en mairie à la demande des élus pour étudier les pénalités de retard sur le VRD. Suite au constat, une proposition est faite, le dossier est en cours.

CAB Tranche 3 : La subvention accordée au titre de la DETR a été réduite à 28 000 € (demandé 40 000 €). Les travaux de voirie ont été exclus de la base subventionnable.

Sinistres : Suite aux travaux de la CAB, plusieurs sinistres, déclarés à l'assurance, sont en cours. Un constat d'huissier a été fait et la protection juridique a mandaté un expert qui doit passer en mairie.

Lettre d'information : Madame le Maire a préparé une lettre d'information à distribuer dans les boîtes aux lettres. Jérôme TAINGUY n'étant pas là pour la photo, le positionnement de sa photo est soumis à l'avis du conseil municipal.

Un article sur la Maison des vendangeurs est ajouté pour informer la population sur l'acquisition de ce bien.

Nettoyage des abords de la fontaine : il sera effectué par les élus le jeudi 06 août à 17h (tonte, taille de la haie...).

Le prochain conseil se tiendra le jeudi 27 août 2020 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait et affiché à Escoussans,
Le 04 août 2020

**Le Maire,
Catherine BERTIN**

